

Intitulé de la formation :

BREVET PROFESSIONNEL " Responsable de productions légumières, fruitières et de pépinières "

(BP RPLFP) - Code RNCP : 34744

Modalités : Marché Région

Sanction de la formation	Diplôme - Niv. 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture	Prochaine session : De février à décembre 2025, soit 10 mois
Voie de formation	Formation continue pour adulte - CFPPA	
Durée de la formation	1 000 heures en centre, 420 heures en stage	Nombre de places : 15
Modalités de formation	En présentiel, de 8h à 17h - soit 35 heures / semaine	
Lieu de la formation	Site du CFPPA : Piton Saint-Leu , Annexe : Etang-Salé	
Coût de la formation	Formation financée par La Région Réunion	

OBJECTIFS :

- Permettre l'installation et obtenir les aides à l'installation, les prêts bonifiés.
- Répondre aux multi-compétences nécessaires à un salarié ou à un futur chef d'entreprise agricole.
- Permettre d'obtenir la capacité agricole conformément aux spécificités de La Réunion.



Public visé

- Demandeur d'emploi ou assimilé
- Niveau infra bac prioritaire

Pré-requis

- Age minimum : 18 ans.
- Justifier d'au moins un an d'activité à temps plein (secteur agricole) ou 3 ans d'activité à temps plein (tout autre secteur d'activité)

Métiers visés

Chef d'entreprise agricole,
Salarié agricole

Modalités d'inscription

Pré-inscription via formulaire
Entretien et tests de positionnement
Liste des pièces justificatives
Commission de recrutement

La prise de contact se fait selon les conditions fixées par l'appel d'offre de La Région.

Formation accessible aux Personnes en situation de handicap (RQTH) : accompagnement, aménagement des épreuves ...



PROGRAMME DE FORMATION "BP RLFFP"

UC1- Se situer en tant que professionnel de la production horticole
C1.1- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
C1.2- Se positionner en tant que professionnel de l'horticulture

Durée :
100 heures

UC2- Assurer le pilotage technique des productions
C2.1- Organiser la mise en œuvre technique des opérations culturales
C2.2- Coordonner le travail d'une équipe

Durée :
240 heures

UC3- Réaliser les interventions sur les végétaux
C3.1- Réaliser la multiplication et la mise en place des végétaux
C3.2- Réaliser des travaux liés au développement des végétaux

Durée :
295 heures

UC4- Intervention sur les conditions de culture
C4.1- Réaliser des travaux d'entretien et d'amélioration des sols
C4.2- Mettre en place les conditions de croissance et de développement des végétaux

Durée :
295 heures

UC5- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers
UCARE

Durée :
70 heures

Stage en entreprise

Durée :
420 heures

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Formateurs qualifiés et expérimentés
- Supports pédagogiques (papier, vidéo...)
- Mises en situation
- Plateaux techniques
- Outils et fournitures

MODALITES D'EVALUATION :

- Évaluation par UC
 - Évaluation par un tuteur / maître de stage
 - Évaluation certificative orale
 -
- (*) VAA possible selon module*

Effectifs 2024 : 15

Taux de réussite : à venir

Taux de satisfaction : 87 %



Référent handicap : Dominique BASUYAU
Référent pédagogique : Sandra LEGROS
Référent recrutement : Julie ENCATASSAMY

FRAIS ANNEXES, FINANCEMENTS ET REMUNERATIONS

Frais annexes	Le coût n'intègre ni la fourniture des EPI du stagiaire (vêtements de protection, gants, casque, chaussures de sécurité, lunettes de protection), ni les petites fournitures pédagogiques individuelles pérennes.
VAA	Si VAA (Validation des acquis académiques, soit selon diplôme), le candidat bénéficie d'un ajustement du nombre d'heures de formation.
Financement de la formation	Les coûts de la formation sont pris en charge par la Région Réunion. Les modalités d'éligibilité doivent répondre aux critères de La Région Réunion.
Rémunération	<ul style="list-style-type: none">• Si bénéficiaire de l'ARE (versé par France Travail) <p>Le stagiaire continue à percevoir ses allocations retour à l'emploi - attention les droits doivent couvrir l'intégralité de la période de formation</p> <ul style="list-style-type: none">• Si non bénéficiaire de l'ARE <p>-Le stagiaire percevra une rémunération de formation pendant toute la formation.</p> <p>-Le montant varie en fonction de la situation personnelle de chacun.</p>
Modalités de la formation	Plus d'informations à venir lors des informations collectives organisées dans le cadre de la sélection des candidats.
Liste des pièces justificatives	Afin de faciliter le traitement du dossier de candidature, les demandeurs sont invités à fournir les pièces justificatives demandées conformément aux attendus spécifiés et dans les délais impartis. Les cas particuliers peuvent prendre contact avec le CFPPA.



Référent administratif Saint-Benoit :
Claudine MORIN
Référent administratif Piton Saint-Leu :
Audrey GRONDIN

POURQUOI CHOISIR FORMA'TERRA ?

EPLEFPA FORMA'TERRA

Nos quatre centres constitutifs que sont le Lycée, le CFAA, le CFPPA et l'Exploitation agricole, ont pour missions de :

- Proposer un enseignement général, technologique et professionnel continue.
- Contribuer à l'insertion académique, sociale et professionnelle des adultes.
- Contribuer à l'animation et au développement des territoires.
- Participer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires.
- Participer aux actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil de stagiaires et de formateurs via nos programmes de coopération régionale et ERASMUS.

Notre pédagogie

Des intervenants experts dans leurs domaines, issus du monde professionnel
Des visites pédagogiques régulières sur les sites des professionnels, les salons ...
Des mises en situation professionnelle
Un réseau de partenaires tels que : ARMEFLHOR, CIRAD, UNEP ...
Des équipements professionnels adaptés : machinisme, système d'irrigation ...

Nos sites

Nous sommes un organisme multisites offrant ainsi plusieurs plateaux techniques. En effet, chacune de nos localisations dispose d'une exploitation agricole permettant de réaliser des travaux pratiques variés : plein champs, sous serre, maraîchage, horticulture...

Par ailleurs, nos exploitations agricoles sont certifiées "Bio".

Aujourd'hui, seul le site de Saint Paul dispose d'un internat et d'un réfectoire. Nos autres sites sont dotés de salles de pause équipées (frigo, micro-ondes ...).

SAINT PAUL

PITON SAINT LEU

ÉTANG SALE

SAINT BENOIT



NOUS CONTACTER

Téléphone : 02 62 50 58 43

Mail : cfppa.formaterra@educagri.fr

Site de Saint Paul : 165 route de Mafate, 97 460

Site de Saint Benoit : 4 chemin des Goyaves, 97 470

Site de Piton Saint Leu : 239 CD 13 , 97 436

Annexe : Étang Salé, 25 impasse des Manguiers, 97 4727

N° de SIRET : 199 740 986 000 54

Plus d'information sur :
Notre site internet : <https://formaterra.re/>

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux :
Facebook, Instagram, LinkedIn, Youtube.

